

# Check-list d'observation pour identifier les barrières et les risques pour les femmes en TM

Le suivi sur le terrain, sous forme de contrôles ponctuels ou « d'audits de sécurité », fait partie intégrante de toute programmation humanitaire, et la distribution d'argent ou de coupons ne fait pas exception. Le suivi est essentiel lorsque des articles physiques (tels que des cartes de paiement, des coupons, des enveloppes contenant de l'argent liquide, etc.) sont distribués, mais aussi lorsque les bénéficiaires ont accès à l'argent par l'intermédiaire de structures physiques (comme les distributeurs automatiques) ou de tierces personnes (par exemple, au guichet d'une banque ou d'un bureau de poste).

Le suivi sur le terrain par les actrices et les acteurs des transferts monétaires est nécessaire pour s'assurer que les bénéficiaires ont accès et reçoivent l'argent ou les bons qui leur sont destinés sans souci de sécurité, retard, malentendu ou autre problème<sup>1</sup>. Le suivi sur le terrain constitue une bonne opportunité d'identifier les obstacles et les risques spécifiques que les femmes et les filles rencontrent dans le cadre des transferts monétaires et d'adapter la mise en œuvre

du programme relativement tôt en vue d'atténuer ces risques. Les risques et défis varient en fonction du contexte et du type de transferts monétaire (modalités, mécanisme de distribution, cible, etc.). Toutefois, *quelle que soit la situation, les actrices et les acteurs des transferts monétaires sont tenus de s'assurer que les modalités des transferts monétaires n'exacerbent pas les risques pour les femmes et filles ou n'entravent pas davantage leur accès aux services*<sup>2</sup>.

La checklist ci-dessous<sup>3</sup> vise à appuyer les actrices et les acteurs des transferts monétaires lorsqu'ils assurent le suivi des transferts monétaires sur le terrain, en gardant à l'esprit les vulnérabilités spécifiques aux femmes. Cette liste n'est pas exhaustive et doit être utilisée en complément d'autres outils de collecte des plaintes et des retours des bénéficiaires (comme les groupes de discussion, le suivi post-distribution, les informations obtenues par les mécanismes de traitement des plaintes et de retour d'information, etc.).

## Considérations préliminaires

- Avant de débiter tout suivi, obtenez le consentement des participant(e)s : veillez à expliquer la raison pour laquelle vous êtes présent(e) (aux responsables communautaires, responsables de camp ou autres) et ce que vous ferez des données recueillies (améliorer vos programmes). Afin de fermer la boucle de retour d'informations, prévoyez de revenir vers les communautés pour leur présenter les résultats.
- La liste récapitulative ci-dessous ne vous oblige pas à poser des questions aux bénéficiaires, mais échanger avec les femmes est susceptible d'étayer votre analyse. Le cas échéant, assurez-vous que les hommes, les agents de mise en œuvre du programme et les commerçants se trouvent à une distance raisonnable pour faire en sorte que les femmes soient plus susceptibles de répondre pleinement et honnêtement à vos questions.
- Le suivi sur le terrain doit idéalement être assuré par :
  - du personnel féminin ;
  - des collaboratrices ou des collaborateurs spécialisé(e)s dans la protection ;
  - des membres du personnel national (qui parlent la langue locale).
- Tous les obstacles ne sont pas visibles/manifestes : faites attention aux expressions faciales, au langage non verbal, à l'ambiance générale. Suivez votre instinct.
- Assurer un suivi *régulier* est essentiel. Les obstacles, les risques et les dynamiques évoluent rapidement dans les contextes humanitaires, si bien qu'il peut être nécessaire d'adapter les programmes à plusieurs reprises.
- Le suivi sur place NE doit PAS vous prendre beaucoup de temps, ni à vos bénéficiaires. Il vaut toujours mieux effectuer une visite, même si elle est brève.

1 Inspiré de [Cash Learning Partnership Monitoring Guidance for CTP in Emergencies](#)

2 Ce qui contribue aux principes humanitaires « place centrale de la protection » et « ne pas nuire ».

3 Adapté du [cadre AAAQ](#) (outil de l'UNICEF) et inspiré des listes de contrôle relatives aux observations pour les audits de sécurité (quelques exemples sont disponibles sur [gbvaor.net](#))

## LISTE DE CONTRÔLE

- Accès au lieu de distribution : l'itinéraire est-il adapté aux femmes ? Les transports sont-ils accessibles (sûrs et à un prix raisonnable) ?
- Accès au lieu de distribution : y a-t-il des points de contrôle ? Des gardes armés ?
- Accès au lieu de distribution : y a-t-il de longues files d'attente ou une foule devant ou autour du lieu ? Les bénéficiaires sont-elles protégées du soleil ? De la pluie ? (si pertinent) Des mesures de distanciation sociale ont-elles été mises en place ?
- Lieu de distribution des transferts monétaires : le lieu est-il ouvert à des heures/jours qui conviennent aux femmes ?
- Lieu de distribution des transferts monétaires : (si pertinent) les files d'attente sont-elles distinctes pour les femmes et les hommes, et du personnel féminin assiste-t-il les femmes bénéficiaires ?
- Lieu de distribution des transferts monétaires : la confidentialité est-elle respectée ? (par exemple, les transferts monétaires sont distribués dans un espace sécurisé/privé)
- Lieu de distribution des transferts monétaires : les femmes sont-elles confrontées à des risques spécifiques d'agression ou de vol ?
- Lieu de distribution des transferts monétaires : les bénéficiaires paient-ils des frais de manière apparente ou cèdent-ils une partie de leur transfert pour obtenir l'assistance humanitaire ? Si oui, cette pratique touche-t-elle les femmes et les hommes de la même manière ?
- Qualité/quantité des éléments fournis (billets, coupons, etc.) : l'aide est-elle suffisante pour que les bénéficiaires puissent recevoir leur transfert en une seule fois s'ils en ont besoin, sans avoir à se déplacer à plusieurs reprises ?
- Agent(e)s mobiles/agent(e)s de première ligne des transferts monétaires : portent-elles/ils un gilet ou tout autre signe ou logo visible, ou peuvent-elles/ils être reconnu(e)s d'une autre manière (si cela est sans danger le contexte en question) ?
- Agent(e)s mobiles/agent(e)s de première ligne des transferts monétaires : la proportion de femmes au sein du personnel est-elle satisfaisante ?
- Agent(e)s mobiles/agent(e)s de première ligne des transferts monétaires : ont-elles/ils reçu une formation de base sur la prévention de l'exploitation et de l'abus sexuels (PEAS) et la violence basée sur le genre (VBG) ? Ont-ils/elles signé un code de conduite ?
- Agent(e)s mobiles/agent(e)s de première ligne des transferts monétaires : ont-ils/elles une attitude respectueuse envers tous les bénéficiaires, quel que soit leur genre ? Sans fraude, abus de pouvoir ni mauvaise conduite ?
- PEAS : les messages clés sont-ils communiqués correctement ? (langue, format, mode, etc.)
- Les femmes semblent-elles stressées ? Semblent d'avoir peur ? Pressées/paniquées ?
- Toute autre observation pertinente.

Analysez les informations que vous avez recueillies en les comparant avec d'autres types de données disponibles et agissez en conséquence, en faisant de votre mieux pour éliminer ou atténuer les risques pour les femmes. Demandez le soutien de collègues ou d'organisations spécialisées dans la protection/VBG.

Lorsque vous n'avez pas la possibilité d'assurer un suivi sur place (par exemple, si l'argent est fourni sous forme de

monnaie électronique), veillez à utiliser d'autres moyens pour répertorier les risques et les obstacles potentiels à l'accès aux services, comme les groupes de discussion, le suivi post-distribution, les informations obtenues par l'intermédiaire des mécanismes de traitement des plaintes et de retour d'information, les contrôles ponctuels (par téléphone ou autre), les entretiens avec les informatrices et les informateurs clés, les discussions avec les responsables communautaires, etc.